



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Le treize juin deux mille vingt-quatre à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire.

Présents : M. Stéphane CARTEADO, M. Jean Jules MORTEO, Mme Marie BEAUMELOU, M. Pascal VAUZELLE, Mme Ermelinda AMEAO, M. Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Marina LOOS, Mme Stéphanie LAFINE, M. Thierry JOUE, M. Fabien PIVETTE, M. Michel LAVENTURE, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Corinne VASSEUR, M. Albert ALFANDARI, Mme Sophie LEVASSEUR, M. Christian MIGLIAVACCA, Mme Christine VISINE.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Didier VAUCHEL pouvoir à Audrey MAZUREK
Mme Valérie COLAROSSO pouvoir à Rolande REBYFFE
M. Arnaud DUBOIS pouvoir à Abdel BABACI
M. Nicolas LHERBIER pouvoir à Jean Jules MORTEO
M. Priam PUCA pouvoir à Marie BEAUMELOU
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à Stéphanie LAFINE
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Sophie LEVASSEUR
Mme Nathalie JULIAT pouvoir à Albert ALFANDARI

Absente : Mme Nathalie CHABLE

Secrétaire de séance : M. Fabien PIVETTE,

N° 20241306-24 : Accompagnement financier d'un sportif

Monsieur Sunil RAMSAMY est un jeune golfeur de 12 ans, prometteur doté d'un solide palmarès.

Compte tenu de l'intérêt que présente ces activités en termes de promotion de l'activité physique et de l'éducation sportive et que le sport de haut niveau est un vecteur dynamique valorisant l'image de la commune, il est proposé de soutenir ces athlètes.

Ainsi, il est proposé d'apporter un soutien financier à ce sportif afin de l'accompagner dans sa pratique de haut niveau.

Une convention d'attribution de bourse sportive sera conclue avec ce jeune champion afin de définir les conditions de versement de cette aide et son engagement dans l'utilisation de la bourse versée.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt que présente cette activité en termes de promotion de l'activité physique et de l'éducation sportive et que le sport de haut niveau est un vecteur dynamique valorisant l'image de la commune,

REÇU EN PREFECTURE

le 19/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219501343-20240613-20241306DEL

Considérant le parcours de Monsieur Sunil RAMSAMY et l'intérêt de l'accompagner dans sa pratique sportive,

Considérant le contenu de la convention d'attribution d'une bourse sportive qui sera conclue avec ce jeune champion,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 6 juin 2024,

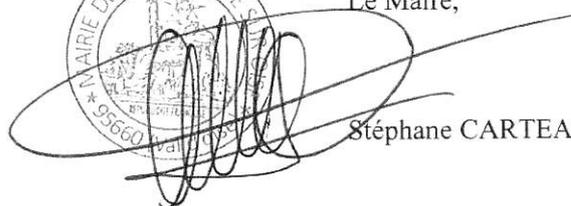
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des voix (28 voix POUR dont 8 pouvoirs),

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de bourse sportive pour le soutien de Sunil RAMSAMY,

OCTROI une subvention à Sunil RAMSAMY de 300 €

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes,

Pour extrait certifié conforme,
Champagne sur Oise, le 14 juin 2024

Le Maire,

Stéphane CARTEADO

Date de convocation : 07/06/2024

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 28

Dont pouvoirs : 8